

en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 371-378

Monique Nelson, Francis Janot

Une "gisante" renaissant de ses cendres [avec 11 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

UNE «GISANTE» RENAISSANT DE SES CENDRES

Dans une tombe de la Vallée des Reines datant du règne de Ramsès III (VdR 53), identifiée comme étant celle d'un prince nommé Ramsès ¹, de très importantes observations et découvertes ont été faites entre l'automne 1984 et la fin de l'année 1986 ².

La disparition de la quasi-totalité de son décor, son remplissage brûlé et corrosif peuvent expliquer le peu d'attention que les missions italiennes prêtèrent, au début du siècle, à cette sépulture aménagée dans le flanc sud-ouest du ouadi principal.

Elle connut, comme beaucoup d'autres dans la vallée, plusieurs occupations successives dont elle a conservé des témoins.

Mais c'est probablement à l'époque romaine qu'elle subit les plus grands dommages. D'accès facile, grâce à un escalier de seize marches, en pente douce, de quatre coudées de large, et magnifiquement conservé, cette tombe dut recevoir à Basse Époque un grand nombre de dépouilles qui furent, plus tard, réduites par le feu, pour permettre une nouvelle et, semble-t-il, urgente réutilisation des lieux. Perles, amulettes en faïence, bagues en métal oxydé, couvercles de vases canopes factices en calcaire peint, statuette d'Osiris en bronze, momies de faucon, recueillis parmi les résidus calcinés, indiquent clairement que nous avons affaire à des éléments qui ne peuvent pas être antérieurs à l'époque grécoromaine.

Le plus surprenant dans cet hypogée, c'est la manière dont ont été réaménagés et gérés les espaces reconquis. Malgré un contexte très perturbé par des chercheurs d'antiquités, voire par les habitants qui séjournèrent là avec leurs animaux à l'époque coptoarabe, tout dénotait une volonté de rangement et d'organisation. Fait unique, à notre

- * Nous remercions vivement M. Guy Lecuyot pour sa précieuse collaboration nous lui devons la plupart des dessins reproduits dans cet article, ainsi que de nombreux renseignements utiles à notre étude. Nos remerciements s'adressent également à M. Michel Pezin qui, avec grande gentillesse, nous a signalé un certain nombre de références.
 - 1. J. Yoyotte, «The Tomb of a Prince

Ramesses in the Valley of the Queens (n° 53) », JEA 44, 1958, p. 26-30.

2. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre des programmes établis conjointement par l'URA 1064 au CNRS, dirigée par M. Christian Leblanc, et le CEDAE dont le directeur était alors le D' Fathy Hassanein. Nous les remercions tous deux de nous avoir grandement facilité la tâche sur le terrain.

35 A

connaissance, les cendres résultant de la crémation avaient été soigneusement conservées et, soit recueillies dans de grandes amphores (antichambre C) [fig. 1], soit laissées en couche in situ dans les annexes G et I, soit rassemblées dans de grands bacs aménagés à cet effet le long des parois des salles K et M, au moyen d'éclats de calcaire auxquels se trouvaient mêlés quelques fragments de sarcophage en granit rose (XX^e dynastie) et en terre cuite (époque romaine).

Tout en respectant les accès aux différentes salles, les espaces libres furent ensuite massivement réoccupés par des « fournées » de dépouilles qui furent noyées dans de la chaux vive et plus spécialement concentrées dans l'annexe M (3,90 m \times 5,30 m). Deux cent soixante-seize individus, avec une forte proportion d'enfants et de jeunes gens, purent être dénombrés dans cette pièce. La conservation différentielle des os dans un tel contexte a fait que seule l'épiphyse fémorale supérieure était encore identifiable. Plusieurs semaines de laborieux efforts furent nécessaires pour les extraire de ce conglomérat de chaux, d'ossements, de pierraille, de tessons et de petits morceaux de sarcophages, en terre rouge très friable, avec traces de décor pour la plupart (éléments de colliers avec motifs floraux rouge orangé, bribes d'ailes déployées bleu turquoise). Une telle accumulation de corps ne peut s'expliquer que par une épidémie, et l'utilisation de chaux vive semble bien avoir eu pour but de juguler une contagion.

Au centre de l'annexe M gisaient des fragments de sarcophages en terre cuite, dont certains avec traces de brûlures, appartenant à plusieurs cercueils (cuves et couvercles) qui avaient été brisés, pilés et éparpillés sur le sol, sur une épaisseur de 50 à 70 cm. C'est parmi ceux-ci qu'un couvercle tout à fait original a pu être en grande partie reconstitué, alors que des morceaux de la cuve avaient été dispersés dans les salles E, G, I et K [fig. 2].

Le couvercle.

De forme ovale, ce couvercle, en terre cuite rouge limoneuse, à cœur noir, assez grossière, avec dégraissant végétal (L. IV)³ et revêtu d'un enduit rouge, mesure 1,83 m de long, 0,54 m de large et 2,6 cm environ d'épaisseur. Le bord en est arrondi côté recto.

Une silhouette féminine « gisante », démesurément longue et maigre, en haut relief (2,8 cm de haut), modelée à la main, en occupe toute la partie centrale [fig. 3]. La longueur des membres contraste avec la petitesse des pieds, des mains potelées et de la tête (longueur des bras : 78 cm; longueur des jambes : 70 cm; longueur des pieds : 7,2 cm).

Par commodité pour sa manipulation et son transport, ce couvercle a été cuit en deux morceaux et le raccord se fait à la hauteur des avant-bras (longueur partie supérieure : 78 cm; longueur partie inférieure : 105 cm).

La tête, traitée en ronde-bosse, se trouve surélevée par rapport au reste du corps. Le visage, de forme un peu carrée, assorti d'une chevelure courte et bouclée, traduite par la juxtaposition de pastilles peintes dans les tons violine, tout comme les sourcils,

3. G. Pierrat, « Essai de classification de la début du XIII e siècle apr. J.-C. », CCE 2, 1991, céramique de Tôd de la fin du VII e siècle au p. 145-203.

les iris, l'arête du nez, la bouche et le menton, est pour le moins assez étonnant. La fixité du regard aux pupilles profondément perforées est accentuée par deux disques aplatis en léger relief qui forment les yeux. Le nez et une partie de la bouche manquent. Le traité fruste de la face, le front bas, les deux embryons d'oreilles en relief trop haut placés, donnent beaucoup de naïveté à cette dame aux traits ingrats (hauteur de la tête: 12,5 cm, largeur: 8,8 cm; profondeur: 10,5 cm) [fig. 4 a].

Nue, la « gisante » repose sur le dos, les bras le long des flancs, mains à plat, doigts écartés de façon malhabile.

Le torse se présente comme une surface plane, avec un petit sein en relief (le sein droit est perdu) et un nombril profondément creusé en cuvette.

Des palmes peintes de couleur violine ornent les deux bras boudinés et forment une guirlande épaisse sur le pourtour du bassin, tandis que des rinceaux de vigne, de même couleur, dépourvus de fruits, enlaçant une palme centrale qui part du bas-ventre, se développent autour du nombril dégagé, recouvrent le buste et montent à l'assaut d'un long cou trop massif [fig. 5]. Les jambes également boudinées portent encore d'infimes traces de couleur rouge. La rotule gauche est marquée par une perforation rectangulaire et, sous la plante des pieds, deux grands X ont été incisés [fig. 4 b].

La cuve.

Les fragments de la cuve ovale, en terre cuite rouge limoneuse, à cœur noir, assez grossière (L. IV) et sans originalité par rapport à son couvercle, ont pu être facilement identifiés, grâce à l'engobe rouge foncé recouvrant le rebord et la partie supérieure, côté extérieur, sur une hauteur de sept à huit centimètres, et aux gouttelettes et coulures de couleur violine tombées du pinceau de l'artiste au moment où il peignait le sarcophage; grâce aussi à la manière dont la pâte a été lissée extérieurement. La surface ne présente aucun décor [fig. 2], mais est recouverte d'un enduit rouge, sous le bandeau rouge foncé, tout comme l'intérieur de la cuve, alors que le revers du couvercle, laissé brut, présente une surface plutôt rugueuse. Les flancs, irréguliers, s'évasent légèrement vers la base.

Les dimensions de la cuve sont de l'ordre de 1,86 m de long, 0,54 m de large à la partie supérieure et 0,63 m de large à la partie inférieure, avec une hauteur de 0,45 m; l'épaisseur varie entre 3 et 3,6 cm.

Le rebord légèrement épaissi est plat, alors que les autres fragments de cuves découverts dans la tombe avaient tous un rebord plat débordant souligné par une, deux ou trois rangées d'empreintes de corde, lien qui servait à hisser ces lourdes pièces dans un four de bonne taille.

Les autres types de sarcophages, en terre cuite, identifiés dans la Vallée des Reines.

Au cours des dégagements faits dans la nécropole, ces dernières années, certains secteurs précis ont livré des débris de sarcophages, en terre cuite, mais leur dispersion sur les lieux mêmes de leur découverte, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des tombes,

empêchent souvent une reconstitution. Toutefois, leur nombre ne semble pas très considérable et, peut-être en raison de leur coût, ils paraissent avoir plutôt été réservés à quelques privilégiés.

Les exemples de sarcophages retrouvés, toujours de grande taille, sont de deux formes : soit rectangulaires avec les deux extrémités arrondies comme le sarcophage « à la gisante » ⁴, soit — selon Christian Leblanc — rectangulaires avec la partie supérieure arrondie ⁵.

La cuve pouvait être recouverte extérieurement et, dans certains cas, intérieurement, d'un enduit, soit blanchâtre, soit beige, décorée extérieurement ou non, et pourvue, sous le rebord, d'oreilles perforées ou de simples trous permettant de lier la cuve au couvercle également percé sur son pourtour [fig. 6].

Quant au couvercle, généralement plat, au bord aminci, et plus exceptionnellement légèrement bombé, il semble que de nombreux spécimens, voire tous, aient été ornés d'une tête en relief dans le cintre et assortis, plus bas, de motifs ou détails incisés, parmi lesquels la palme revient comme un *leitmotiv*.

Des fragments de couvercle, en terre cuite rouge limoneuse (L. V) à cœur noir, avec dégraissant végétal, présentant un enduit blanchâtre, ont été également mis au jour au centre de la salle M de la tombe VdR 53. Une partie du cintre a pu être reconstituée sur une hauteur de 0,52 m et un bord à angle droit, mis au jour, montre, une fois de plus, que le couvercle avait été cuit en deux parties. Il est orné d'une tête d'homme barbu, en relief, au visage complètement arasé, mais on distingue nettement son contour, avec une chevelure crêpue, rendue par un piquetage vermiculé en relief, et le cou [fig. 7 c]. Trop de morceaux manquant, il est impossible de savoir si cette tête en formait ou non l'unique décor.

En tout cas, on peut supposer que le couvercle à la « gisante » et celui-ci sont contemporains.

En 1985, les vestiges d'un couvercle comparable à ce dernier ont été dégagés dans la tombe VdR 58 et publiés par Christian Leblanc ⁶.

Dans le cintre se détache un grand masque de femme, en relief, et dans la partie médiane figure un petit personnage encadré par deux palmes. La cuve présente pour tout décor l'empreinte d'une corde sous le rebord, comme c'est fréquemment le cas.

Une autre tête, en relief, dont ne subsiste que le profil droit partiel, en terre cuite rouge assez grossière (L. IV) avec enduit blanchâtre, découverte au sud de la tombe VdR 58, présente, elle, un verso concave destiné sans doute à accentuer le relief 7. L'oreille est exceptionnellement bien dessinée et les cheveux bouclés sont suggérés par de petits cercles imprimés dans le limon à l'aide d'un outil creux [fig. 8 a].

- 4. G. Lecuyot, « Les tombes VdR 9 à 13 de la Vallée des Reines », *Memnonia* III, 1992, p. 110 et pl. XXIII.
- 5. Chr. Leblanc, «Les tombes n° 58 (anonyme) et n° 60 (Nebet-taouy) de la Vallée des Reines Achèvement des dégagements et conclusions », ASAE LXX, 1984-1985, p. 58 sq., fig. 3 et pl. I.
- 6. Cf. supra, n. 5.
- 7. En 1986, Isabelle Franco a également dégagé, dans le puits de la tombe VdR 77, une tête en haut relief, comparable, mais avec l'arrière plat, qui devait être plaquée sur le couvercle d'un sarcophage, en terre cuite, dont plusieurs morceaux ont été recueillis en surface.

Guy Lecuyot ⁸ découvre de son côté, en 1984, dans la tombe VdR 13 située à l'entrée du ouadi principal, sur le versant sud, et dans son voisinage immédiat, les éléments de deux sarcophages aux extrémités arrondies [fig. 9].

Parmi les fragments de couvercles, aux bords amincis, ont pu être reconnus deux têtes d'hommes barbus, en léger relief [fig. 7 a-b], et les fragments de trois palmes incisées. Juste au-dessus d'une de ces palmes se trouve un bord carré, laissant supposer que ce couvercle avait été cuit en deux parties, comme ce fut le cas pour notre « gisante » [fig. 8 b]. L'une des deux cuves partiellement reconstituées est ornée, en outre, sous le rebord présentant un léger ressaut vers l'intérieur, d'une belle frise de rinceaux dont les feuilles et les fruits s'apparentent à de la vigne [fig. 9 b-c]. À l'intérieur, étaient modelées des poignées pleines. L'élévation de la cuve, due à son inventeur, montre l'une d'elles encadrée par deux petits trous positionnés légèrement plus haut ⁹ [fig. 9 a]. Cet exemple de dispositif, à l'intérieur de la cuve, est présentement unique, car nous avons vu, précédemment, que les oreilles dont sont munis certains bords de cuves, regroupés dans nos tessonniers, étaient toujours disposées à l'extérieur et perforées de manière à laisser passer un lien. Au nombre des fragments décorés orphelins, signalons aussi quelques motifs de palmes incisées et la pointe d'un sein féminin en relief.

Sur cinq tentatives de reconstitution de couvercles, sur les différents chantiers de la Vallée des Reines, quatre aboutissent à des résultats très similaires : une tête de femme ou d'homme barbu, en relief, occupe le cintre et deux palmes incisées constituent une autre constante.

Des fragments de sarcophages comparables ont été mis au jour à Deir al-Medîna dans des tombes réoccupées à l'époque gréco-romaine.

Bernard Bruyère a publié, dans ses rapports de fouilles, les dessins du décor peint de deux cuves fragmentaires qui apportent des éléments nouveaux. L'une de ces cuves, bordée d'une frise de rinceaux de vigne parmi lesquels se trouve une palme, est ornée d'un Horus hiéracocéphale, habillé en légionnaire romain, entouré de volutes ¹⁰. L'autre cuve présente, sous une frise de pampres et de fruits stylisés, l'image de la momie sur son lit funéraire encadrée par deux palmes, ainsi que celle d'une grande amphore dressée sur un support et flanquée elle aussi de deux palmes. La tête d'un homme barbu en relief ¹¹ figurait, là encore, sur le couvercle.

Beaucoup plus de sarcophages, en terre cuite, brisés, auraient sans doute pu être reconstitués, mais il faut reconnaître que, par le passé, les fouilleurs ne s'embarrassaient guère d'un tel matériel.

```
8. Cf. supra, p. 374, n. 4.
```

^{9.} Cf. supra, n. 4.

^{10.} B. Bruyère, «Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1926) », FIFAO IV, 1927,

p. 13, fig. 4.

^{11.} B. Bruyère, « Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh (1926) », FIFAO VII (2), 1930, p. 86, fig. 40.

De ce tour d'horizon ressort une certaine parenté entre tous ces modèles. Ils donnent l'impression d'être sortis du même atelier et on a probablement affaire à une production locale, puisque ce modèle de sarcophage n'est pas attesté, à notre connaissance, dans d'autres régions à l'époque.

D'une manière générale, le décor en est extrêmement sobre, par contraste avec celui surchargé des plastrons funéraires, faits de couches de toile stuquées, mis au jour dans les mêmes contextes. Ces cartonnages d'un nouveau style étaient placés sur la tête et le buste de la momie, quelquefois même cousus sur le suaire peint à l'image d'une résille de perles et le tout déposé dans le sarcophage. De tels ensembles ont été retrouvés, en 1935, dans une cave du village de Deir al-Medîna, transformée en caveau de famille ¹². Nous reconnaissons là une survivance des rites funéraires pratiqués à la Troisième Période intermédiaire.

Le symbole de la palme et de la vigne.

Si l'artisan qui a modelé et peint le couvercle à la « gisante » a fait œuvre originale, ce monument reste néanmoins dans la tradition égyptienne : les sarcophages de pierre du Nouvel Empire ou les rois gisants de l'époque ramesside. Par ailleurs, le matériau lui-même et la forme sont déjà attestés à l'époque prédynastique et les exemples exhumés dans la nécropole de Gebelein, non loin de Thèbes, pourraient en être un lointain prototype, en modèle réduit ¹³.

En revanche, les thèmes de la palme et de la vigne qui semblent jouer un grand rôle dans le décor de ces sarcophages, nous introduisent dans un tout autre monde, celui des symboles liés à la renaissance et à l'immortalité. Ces messages de vie sont la réminiscence de très anciens concepts égyptiens hellénisés, qui seront repris à l'époque romaine, puis par le christianisme ¹⁴.

Comment mieux illustrer cette continuité qu'en montrant deux représentations de palmes choisies précisément dans des tombes de la Vallée des Reines : l'Anubis à la palme (pilier de la tombe anonyme VdR 40) [fig. 10] — mais nous aurions pu tout aussi bien choisir l'un des génies, gardiens des portes de la demeure d'Osiris, dans la salle sépulcrale de la tombe de Nofretari (VdR 66) ¹⁵ — et cette croix de l'époque copte ornée de deux palmes, peinte en ocre rouge au-dessus de la porte de l'annexe latérale est de l'antichambre

- 12. B. Bruyère, A. Bataille, « Une tombe grécoromaine de Deir el-Medineh », *BIFAO* XXXVI, 1936-1937, p. 146-174, pl. II-V.
- 13. A.-M. Donadoni Roveri, *I sarcofagi dalle egizi origini alla fine dell'Antico Regno*, Roma, 1969, pl. IV 1,2.
- 14. Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, t. II, Paris, 1910, p. 1079-1082; t. XIII,

Paris, 1936, p. 947 sq.; t. XV, Paris, 1949, p. 847-850.

15. E. Schiaparelli, Relazione sui lavori della Missione archeologica italiana in Egitto (anni 1903-1920), Vol. I: Esplorazione della « Valle delle Regine » nella necropoli di Tebe, Torino, 1924, pl. XXIX.

de la tombe de Nebettaouy (VdR 60) [fig. 11] ¹⁶, que l'on pourrait interpréter comme une évolution du signe-*ankh*, tel qu'il est reproduit, par exemple, à plusieurs reprises, dans le monastère de Saint-Phoibammon ¹⁷.

À l'époque gréco-romaine, le motif des deux palmes apparaît encore sur de nombreuses lampes à huile qui étaient placées près du défunt et que l'on a retrouvées en très grand nombre dans la Vallée des Reines, concurremment avec les lampes dites « à la grenouille » ou « à boutons » ¹⁸. Par ailleurs, de vraies palmes pouvaient être déposées dans la tombe au moment des funérailles ¹⁹.

Quant à la vigne, symbole osirien lié à l'inondation, gage de la perpétuité de la vie ²⁰, on connaît la place qu'elle occupe dans l'iconographie égyptienne et sa fortune depuis l'époque paléochrétienne ²¹ jusqu'à notre Moyen-Âge, période durant laquelle beaucoup de défunts continueront à reposer sous les pampres dans leurs sarcophages de pierre.

Mais s'agit-il toujours de vigne à l'époque gréco-romaine? Dans les deux exemples de rinceaux découverts, le traité de la feuille, large et dentelée, ressemble à celui du lierre et seul le fruit stylisé, quand il figure, suggéré soit par trois boules irrégulières disposées en triangle, soit par une disposition en rosette, peut, éventuellement, différencier la grappe de raisin des baies du lierre. Mais, ne faut-il pas voir, dans certains cas, une forme de syncrétisme entre les deux plantes : vigne et lierre porteurs du même symbole?

Une citation empruntée à Diodore de Sicile 22 nous y invite :

«La découverte du lierre, écrit-il, est attribuée à Osiris. Les Égyptiens le consacrent à ce dieu, comme les Grecs à Dionysos, et ils l'appellent dans leur langue la plante d'Osiris (chenosiris). Dans les cérémonies sacrées, ils préfèrent le lierre à la vigne, parce que la vigne perd ses feuilles, alors que le lierre reste toujours vert.»

- 16. Cf. Chr. Leblanc, ASAE LXIX, 1983, p. 52, fig. 7; voir aussi I. Wallert, Die Palmen im Alten Ägypten, Berlin, 1962, p. 102 sq.
- 17. W. Godlewski, Le Monastère de Saint-Phoibammon. Deir el-Bahari V, Varsovie, 1986, p. 92, cat. n°s 1, 3, 26; 94, cat. n°s 4, 5, 9, 41.
- 18. Chr. Leblanc, «Les tombes n° 58 (anonyme) et n° 60 (Nebet-taouy) de la Vallée des Reines Rapport préliminaire », ASAE LXIX, 1983, p. 34, fig. 2c et pl. IIc; Fl. Petrie, Roman Ehnasya (Herakleopolis Magna) 1904 Special extra publication of the Egypt Exploration Fund, London, 1905, pl. LXV.
- 19. E. Guimet, «Les portraits d'Antinoé au musée Guimet», Annales du musée Guimet Bibliothèque d'Art, t. V, Paris, 1912, p. 17 et pl. X, XLII (67), XLV (75).
- 20. M. Nelson et alii, La Tombe aux Vignes, Fondation Kodak-Pathé, Paris, 1985; Chr. Desroches

- Noblecourt, « Isis-Sothis, le chien, la vigne et la tradition millénaire », MIFAO CIV, 1980 (Livre du Centenaire), p. 15-24.
- 21. H.I. Marrou, Décadence romaine ou antiquité tardive? III-vi° siècle, Paris, 1977, p. 55-57; Ch. Diehl, Manuel d'art byzantin, Paris, 1910, p. 268 sq., fig. 138. Signalons, par ailleurs, l'influence orientale dans quelques beaux spécimens de sarcophages en pierre, ornés de rinceaux de vigne et de palmes sculptés, exposés au musée du Louvre et datant des vi° et vii° siècles : sarcophage de Castelnau-de-Guers (Hérault) (Ma 3474 = 9830497 AGR), couvercle de sarcophage, Paris (Ma 2956 = 9830498 AGR), cuve de sarcophage, Soissons (Ma 2955 = 9830499 AGR).
- 22. Citation relevée dans Plutarque, *Isis et Osiris*, chap. 37, trad. M. Meunier (1924), p. 125, n. 1.

En tout cas, grâce aux vertus de cet enchevêtrement de palmes et de rinceaux peint sur le corps de notre « gisante » qui se présente un peu comme une planche anatomique, cette dame était pourvue pour aborder sereinement l'Éternité.

Datation.

Nos monuments datent indubitablement de l'époque romaine, mais les contextes stratigraphiques très perturbés d'où ils proviennent ne peuvent, malheureusement, guère nous aider à affiner cette datation.

Cependant, quelques détails liés au style et à l'iconographie — masques funéraires ou plastrons découverts dans d'autres nécropoles et attribués à des règnes relativement précis — peuvent nous guider. Le type de personnages avec une barbe fleurie en collier, bien fournie, qui doit correspondre à la mode de l'époque, se rencontre communément au 11° siècle de notre ère, de l'époque de Trajan à celle d'Antonin le Pieux et, de façon plus sporadique, jusqu'au début du 111° siècle 23. Aurions-nous, dans un matériau fruste, une transposition malhabile des portraits dits du Fayoum, peints à l'encaustique, sur bois 24, ou encore des masques funéraires stuqués et peints?

Quelques étiquettes de momies, rédigées en grec, recueillies dans des tombes de la Vallée des Reines, ont été datées par G. Wagner 25 des 1er - 11e siècles. Les rares bijoux caractéristiques retrouvés (boucles d'oreilles, perles) cadreraient assez bien avec cette datation, mais les plastrons de momies et les toiles peintes, les lampes, ainsi que ces innombrables fragments d'amphores, en terre cuite marron fine (L I, II), à fond pointu en bouton, découverts sur le site, sont plus difficiles à situer dans le temps, car leur fabrication s'étend sur plusieurs siècles (11e/IVe siècles).

Rattachée aux *Memnonia* ²⁶ sous la domination romaine, on peut penser que la Vallée des Reines a eu le temps d'engloutir bien des générations durant trois siècles, mais les incendies ou les bouleversements dont les sépultures ont été l'objet, ne permettent plus d'établir une stratification fiable, ni de donner une datation précise à des documents archéologiques découverts côte à côte et qui peuvent avoir un demi-siècle à un siècle d'écart.

- 23. K. Parlasca, Mumienporträts und verwandte Denkmäler, Wiesbaden, 1966; A. Cura di A. Adriani, Repertorio d'Arte dell'Egitto Greco-Romano, Palermo, 1969; G. Grimm, Die Römischen Mumienmasken aus Ägypten, Wiesbaden, 1974.
- 24. Deux petits morceaux de bois avec un œil fragmentaire peint et le sourcil, appartenant à ce type de portraits, ont été découverts dans la
- tombe de Henouttaouy n° 73 de la Vallée des Reines, par Christian Leblanc.
- 25. G. Wagner, Chr. Leblanc, G. Lecuyot et A.-M. Loyrette, «Documents grecs découverts dans la Vallée des Reines», *BIFAO* 90, 1990, p. 365-380, pl. XXVIII.
- 26. A. Bataille, « Memnonia », RAPH 23, 1952.

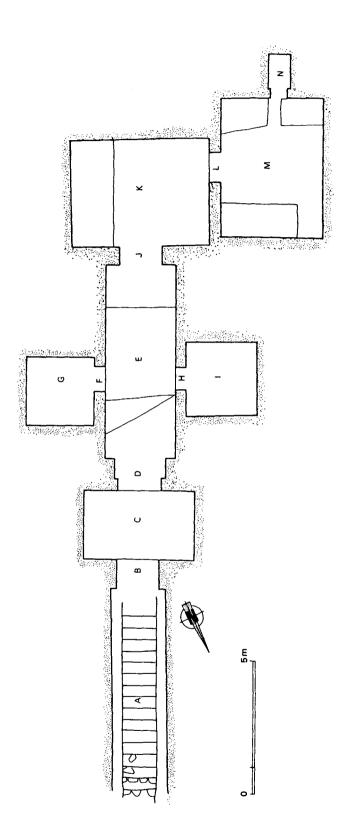


Fig. 1. Vallée des Reines. Plan-clé de la tombe du prince Ramsès, nº 53. (Relevé Guy Lecuyot)



Fig. 2. Vallée des Reines. Sarcophage, en terre cuite, d'époque romaine, orné d'une « gisante », découvert dans la tombe du prince Ramsès, n° 53. (Photo Monique Nelson)

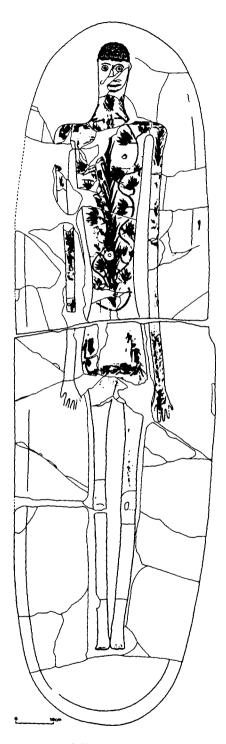


Fig. 3. Vallée des Reines, tombe nº 53 : couvercle du sarcophage, dit « à la gisante ». (Dessin Guy Lecuyot)



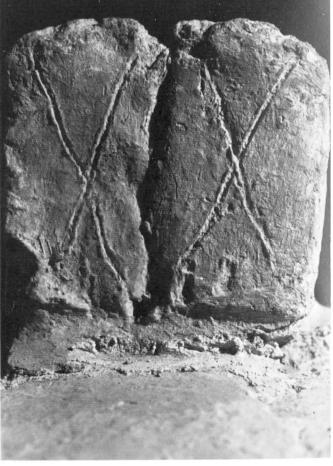
a.

Fig. 4. Détails du couvercle :

a. La tête.

b. Les deux X incisés sous la plante des pieds.

(Photos Alberto Siliotti)



b.

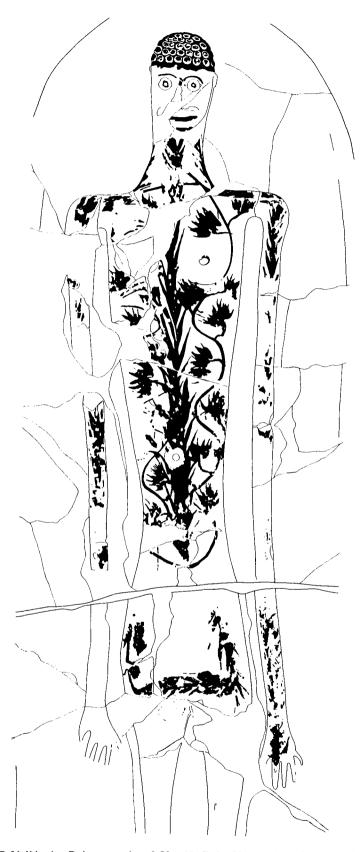
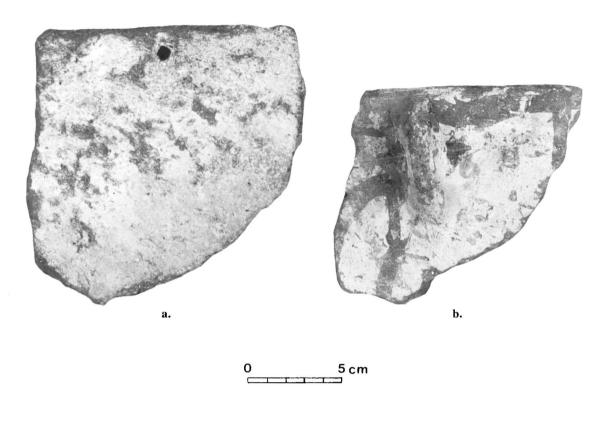


Fig. 5. Vallée des Reines, tombe nº 53 : détail du décor peint (vigne et palmes). (Dessin Guy Lecuyot)



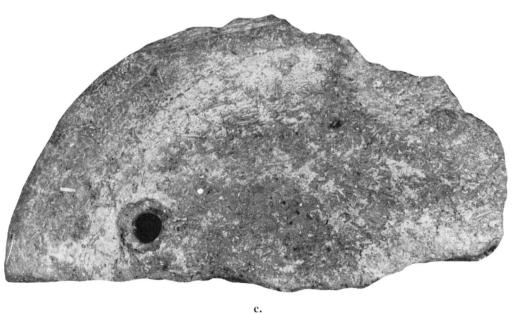
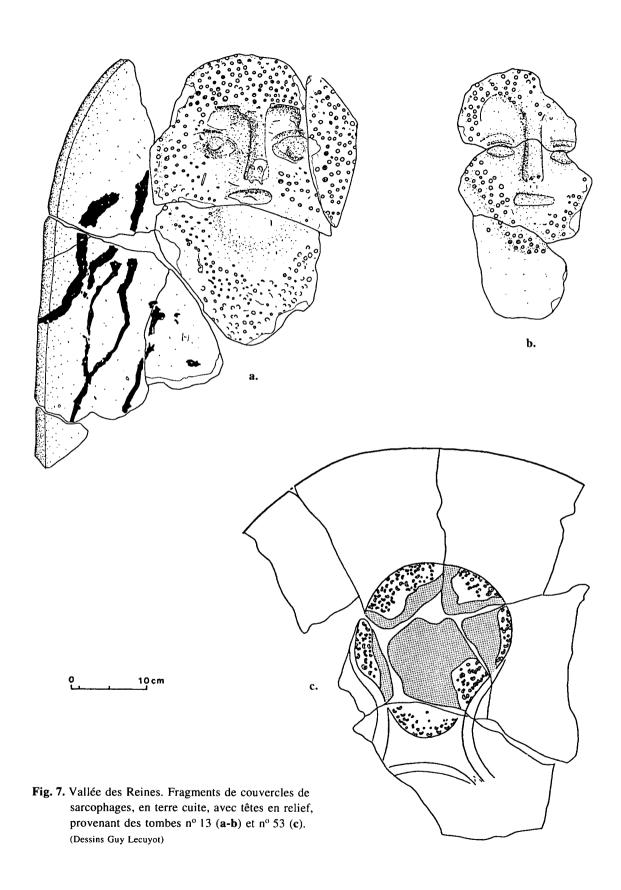
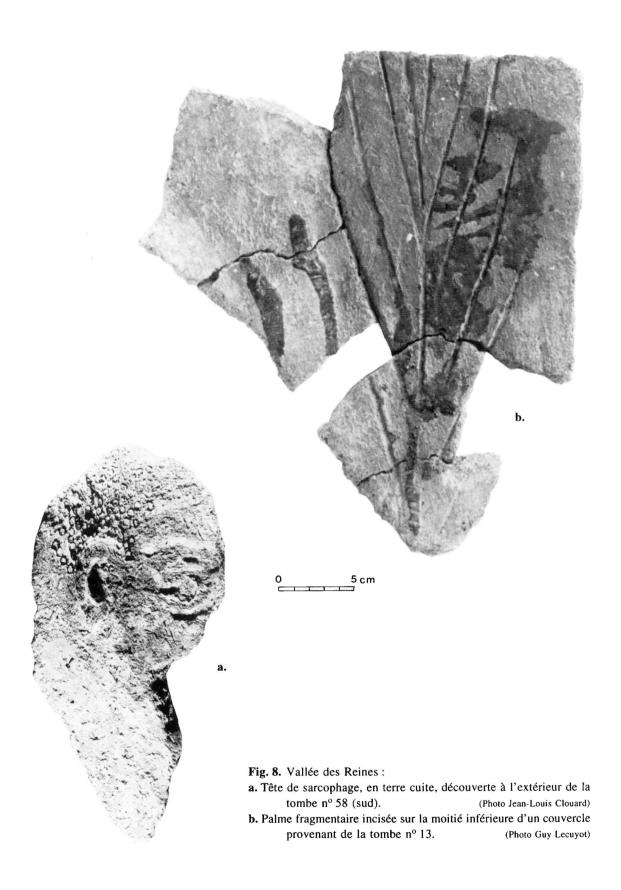
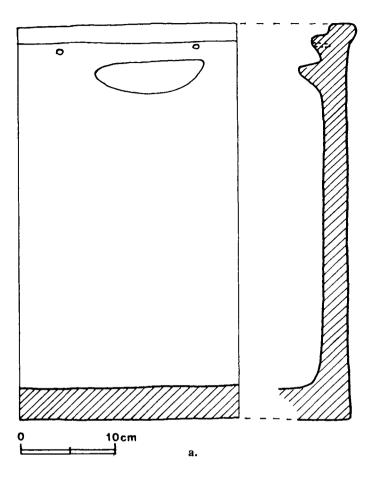


Fig. 6. Vallée des Reines. Bords de cuves (a-b) et de couvercle (c) fragmentaires, en terre cuite, avec oreille perforée ou trous de diamètre variable, permettant d'attacher la cuve au couvercle.

(Photo Alberto Siliotti)







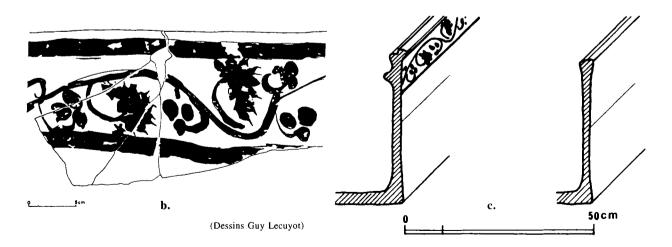
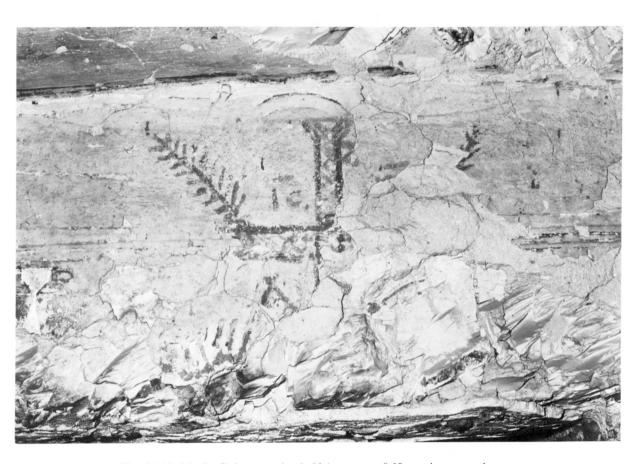


Fig. 9. a-c. Vallée des Reines. Élévations des deux cuves de sarcophages provenant de la tombe nº 13; l'une d'elles est décorée d'une frise de rinceaux de vigne et pourvue de poignées intérieures.



Fig. 10. Vallée des Reines, tombe anonyme nº 40 (pilier) : l'Anubis « à la palme ». (Dessin Mohamed Ali)



 $\label{eq:Fig. 11. Vallée des Reines, tombe de Nebettaouy, n^0 60 : croix avec palmes.} \\ \text{(Photo Marcel Kurz)}$